

Note Archéologique et Épigraphique sur les Architraves de la Grande Salle Hypostyle du Temple d'Amon-Rê à Karnak

Michel Azim,

et

Vincent Rondot,

Université de Nice Sophia-Antipolis
CEPAM – CNRS

Section française de la Direction
des Antiquités du Soudan

On sait l'importance capitale que revêt, pour la connaissance des sites antiques, l'étude des documents anciens - gravures et photographies notamment - ce dont William J. Murnane, bien entendu, avait une conscience parfaitement claire. Lorsqu'il sut, en 2000, grâce à Luc Gabolde, que je travaillais sur les clichés rassemblés ou pris naguère par Georges Legrain à Karnak, il me contacta, naturellement intéressé, renouant ainsi avec l'époque où nous fîmes connaissance à Louqsor dans les années soixante-dix. Je me réjouissais de pouvoir examiner avec Bill, en France, les clichés réunis ; le dialogue studieux et amical espéré, certes, ne devait pas avoir lieu, mais j'ai un peu le sentiment, néanmoins, de l'ouvrir aujourd'hui au travers de cette note que Vincent et moi-même lui dédions ; relative à des éléments d'un monument dont il contribua tant à développer la connaissance, elle exploite des documents photographiques illustrant des épisodes encore mal connus de l'histoire récente des travaux de la salle hypostyle et ajoute un passage inédit à l'établissement de ses textes.

*Les architraves naviformes du quart sud-ouest de la salle hypostyle*¹

Au sud de la salle hypostyle et l'ouest de la cour du VII^e pylône, au bord de l'ancienne route venant de Louqsor, demeure de nos jours un magasin en plein-air que Vincent Rondot a désigné par le sigle SB² (fig. 1) ; il regroupe des éléments architectoniques retirés de la salle, dont quatre architraves naviformes provenant de son quart sud-ouest³. Au départ de notre recherche, nous espérions pouvoir utiliser les photographies d'archives existantes pour déterminer leur position d'origine dans le monument, qui pose problème pour deux d'entre elles, celles qui jadis reliaient les colonnes de la nef sud 24 et 33 d'une part, 25 et 34 de l'autre⁴. Ces photographies, hélas, se sont avérées insuffisantes, et il manque toujours le cliché, s'il existe, qui

¹ Cf. V. Rondot, *La grande salle hypostyle de Karnak. Les architraves* (Paris : ERC, 1997), fig. 2, p.5 ; M. Azim, G. Réveillac, *Karnak dans l'objectif de Georges Legrain* (Paris : CRA Monographies, 2004), vol. I, fig. 9 p.135 ; ces deux figures font la synthèse des connaissances actuelles sur l'état archéologique des architraves et l'histoire récente de leur ruine.

² V. Rondot, *Les architraves*, pl.55.

³ Les architraves naviformes sont celles qui présentent en plan le contour d'un petit bateau : l'une de leurs extrémités est taillée en prisme droit à 45° pour pouvoir s'intégrer, au-dessus d'une colonne, à une ligne d'architraves perpendiculaire creusée en « V », l'assemblage étroit de ces éléments assurant ainsi une surface d'appui suffisante à chacun d'eux. Les figures citées *supra* n.1 montrent que ces architraves, comme celles qui les reçoivent, sont les seules à ne pas être constituées de deux blocs parallèles ; elles sont au contraire faites essentiellement d'un énorme monolithe, qu'une « feuille » de pierre composée de deux plaques longitudinales accolées surmonte, détail qui a trompé S. Clarke, R. Engelbach, *Ancient Egyptian Masonry* (ouvrage réédité en 1990 sous le titre *Ancient Egyptian Construction and Architecture*) (London : Oxford University Press, 1930), fig.203 après p.171, où elles n'associent à tort que deux grands blocs seulement sur toute leur épaisseur. Chacune des architraves naviformes complète pèse plus de 40 tonnes.

⁴ Blocs SB4 et SB12, V. Rondot, *Les architraves*, p.110, SB4 côté. La numérotation des colonnes utilisée ici est celle de G. Legrain, *Les temples de Karnak* (Bruxelles : Vromant, 1929, p.160 ; lorsque nécessaire, on donnera également celle de H.H. Nelson, *Key Plans showing Locations of Theban Temples Decorations*, OIP 56 (Chicago: University of Chicago Press, 1941), pl.III.

fournirait une preuve décisive ; on a jugé intéressant, toutefois, de commenter la question et faire le point des connaissances sur les différentes étapes qui ont amené le quart sud-ouest de la salle hypostyle à son état actuel, et de chercher à établir ce qu'il s'est passé entre l'effondrement du II^e pylône et la constitution du magasin d'architraves SB.

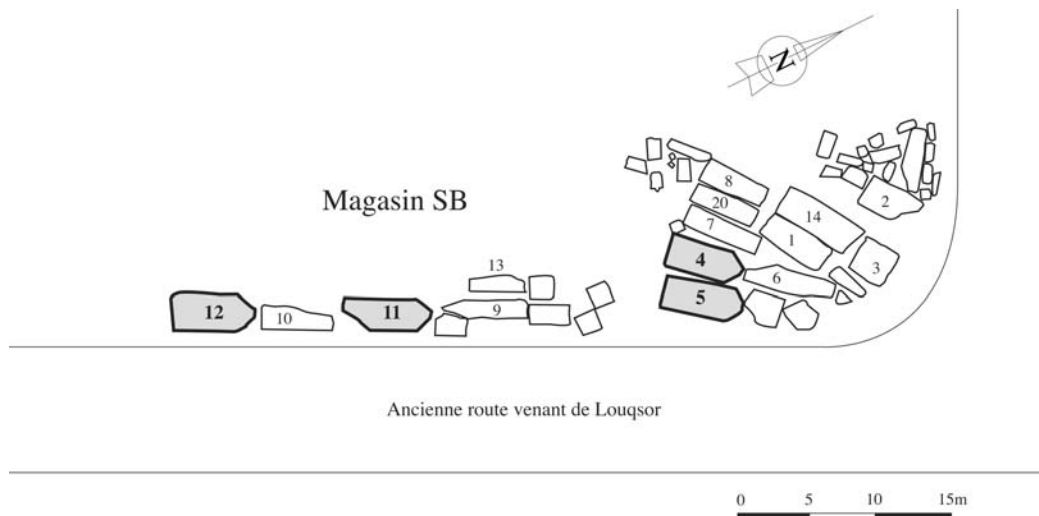


Fig. 1 : Plan du magasin SB au sud de la salle hypostyle (relevé V. Rondot, mai 1983).

Le II^e pylône, on le sait, est un immense édifice qui, victime de sa propre structure⁵, s'est effondré de longue date, son môle nord s'écroulant vers l'ouest dans la grande cour, son môle sud à la fois vers l'ouest et vers l'est entraînant, dans la salle hypostyle, la chute de six colonnes et l'inclinaison de deux autres⁶. Si l'état récent du monument, vu depuis la grande cour ou le I^{er} pylône, a été illustré par de nombreuses gravures ou photographies depuis la *Description de l'Égypte*⁷, il en a été tout autrement de l'éboulis ayant affecté la salle hypostyle, malaisé à dessiner ou photographier et surtout singulièrement dénué d'intérêt aux yeux des visiteurs du passé, éblouis ailleurs par la grandeur et la majesté de l'ensemble monumental de Karnak. C'est dire si les rares photographies retrouvées dans les archives de Legrain sont précieuses du point de vue de l'archéologie : elles constituent les seules sources permettant de visualiser l'impact de l'écroulement du II^e pylône sur la nef sud de la salle hypostyle et d'envisager ce que fut le destin des quatre architraves naviformes qui jadis furent hissées dans sa moitié occidentale, SB4, SB5, SB11 et SB12, retrouvées au sol de nos jours dans le magasin SB⁸.

L'emplacement initial de SB11 a pu être déterminé sans erreur possible par l'étude épigraphique⁹ : c'était l'architrave la plus proche du II^e pylône. Celui de SB5 ne fait aucun doute non plus, puisque ses blocs furent arrachés à leur position d'origine par Legrain au début

⁵ Cf. M. Azim, « La structure des pylônes d'Horemheb à Karnak », *Karnak 7* (Paris : ERC, 1982), p.127-134.

⁶ M. Azim, G. Réveillac, *Le grain*, vol. I, p.168-171 et fig.11.

⁷ *Description de l'Égypte, Antiquités*, vol.III (Paris : Imprimerie Impériale, 1812), pl.19.

⁸ Elles sont vierges de tout martelage, et si elles avaient connu des placages de boue avant leur chute, celle-ci les aurait à l'évidence fait disparaître ; sur cette question, voir V. Rondot, *Les architraves*, p.4-5.

⁹ *Ibid.*, p.192 ; textes N°63, 64, 65 p.77-78 et pl. 34, 35, 44.

de 1909¹⁰ ; SB5 occupait la quatrième position vers l'est à partir du II^e pylône. Ce sont donc les deux architraves intermédiaires, SB4 et SB12, que l'on avait eu l'espoir de pouvoir replacer¹¹.

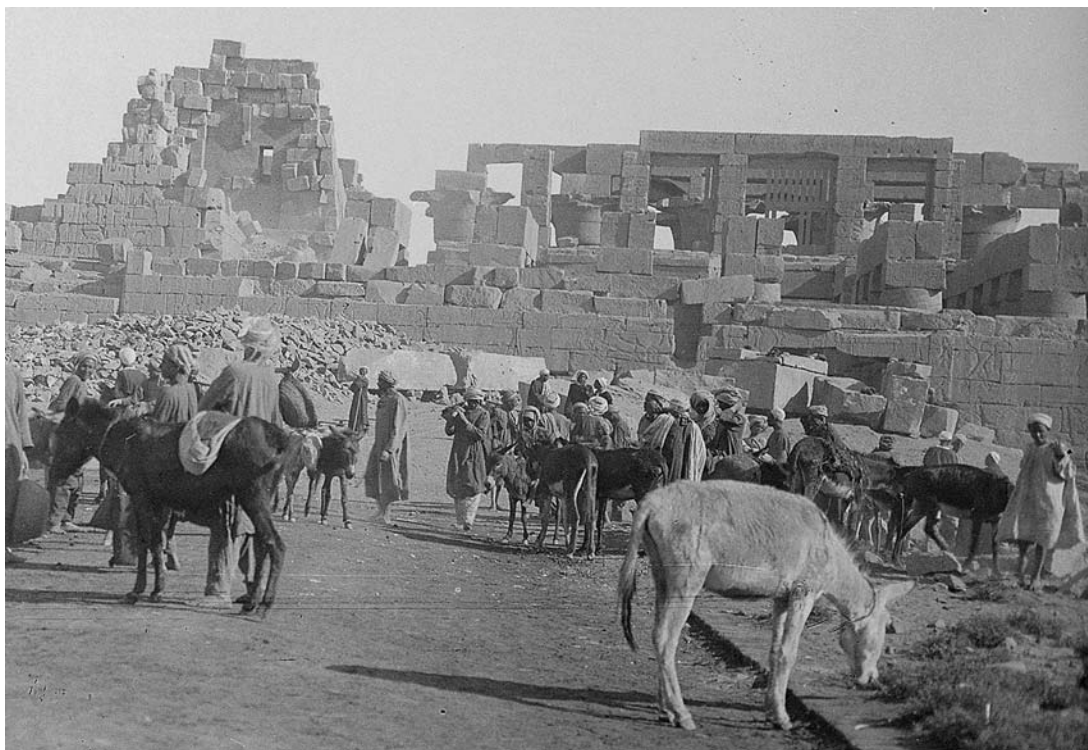


Fig. 2 : La salle hypostyle vue depuis le sud en 1912 avec, devant sa porte latérale, plusieurs des grands blocs descendus par Legrain ; on notera, au premier tiers gauche de la photographie, la présence des deux dernières demi-architraves reposant sur le mur sud (Collection M. Pillet, CNRS-MOM, 1912, inv. : B028-16).

Les photographies pertinentes sont au nombre de sept¹² : six dues à Legrain (4-3/19, 4-3/142, 4-3/143, 4-3/144, 4-3/145, 4-3/146) et une plus ancienne, à Beato (4-3/147), mais, sur cette série de clichés, une seule architrave naviforme tombée est visible. Le cliché Beato, pris vers 1870-1880, montre l'allée transversale de la salle hypostyle barrée vers le sud par une énorme masse de blocs tombés provenant de la chute de la colonne 35, qui marque aussi – ou presque – la limite orientale de l'éboulis du II^e pylône et des éléments architectoniques emportés dans son naufrage à l'intérieur de la salle ; il donne déjà une idée de ce formidable chaos que l'on est bien en peine, en simple promeneur de Karnak aujourd'hui, d'imaginer. Les six autres photographies constituent un état des lieux avant travaux enregistré par Legrain, en précurseur qu'il fut de ce qui est systématiquement réalisé aujourd'hui avant toute intervention sur le monument.

Le cliché 4-3/19 illustre l'aspect du contrefort antique érigé entre le II^e pylône et la première des grandes colonnes de la rangée axiale sud avant son démontage en 1912 ou 1913 ; au-dessus de cet élément, aucune des architraves de la salle hypostyle n'apparaît dans l'éboulis

¹⁰ M. Azim, G. Réveillac, *Legrain*, p.171-172 ; V. Rondot, *Les architraves*, textes N°54, 55, 56, p.72-73, et pl.31, 32, 43.

¹¹ V. Rondot, *ibid.*, p.110 et pl.52, J (SB4) ; p.111 et pl.52, K (SB12).

¹² Nous conservons ici les numéros qui leur ont été attribués dans M. Azim, G. Réveillac, *Legrain*, chap. 4-3, vol.I, p.130, 170-171, vol.II, p.44, 80-81.

du pylône. En revanche, sur la photographie 4-3/146 montrant sa seconde travée nord-sud à partir de ce même pylône, on constate qu'une architrave, à l'arrière-plan, s'est écroulée sur l'amas des blocs tombés. Elle est visible également, vue depuis l'est cette fois et beaucoup plus nettement, sur le cliché 4-3/143, avec sa pointe dressée vers le ciel et les deux queues d'aronde ménagées à sa partie supérieure. Il s'agit de la pierre qui reliait les colonnes 14 et 23 de la nef sud, soit le bloc SB11. On retrouve ce bloc quelque temps plus tard, au début de 1909, pendant son déplacement : Legrain en a publié une photographie en 1914 dans son ouvrage *Louqsor sans les pharaons*¹³, qui montre des équipes d'ouvriers affairés à le tirer dans un premier temps vers l'est sur une plateforme de manoeuvre ménagée à environ mi-hauteur des colonnes.

Une fois sorties du quart sud-ouest de la salle hypostyle, les quatre architraves naviformes furent laissées par Legrain immédiatement au sud du monument, devant sa porte méridionale, comme l'a confirmé Maurice Pillet en 1923 : « *Tout l'espace compris entre la Salle Hypostyle au nord, le temple de Ramsès III à l'ouest, la route au sud et la cour de la Cachette à l'est était encombré d'une masse de décombres provenant, pour la plupart, du déblaiement de la partie centrale du temple. Au-dessus, quatre grands linteaux de l'Hypostyle avaient été tirés là par M. Legrain. Ils sont tous en mauvais état et il n'y avait pas à songer à les remettre en place ; ils furent donc rangés plus au sud, en bordure de la route.* »¹⁴ Ces « linteaux » sont visibles, en compagnie de quelques autres pierres descendues par Legrain, sur un cliché pris en février 1912 par Pillet lors de sa toute première visite de Karnak sous la direction de Legrain (fig. 2), notamment l'architrave qui reliait initialement les colonnes 17 et 26, toujours recouverte de la feuille de pierre en deux parties qui la surmonte (soit le bloc SB5)¹⁵ ; ils apparaissent encore sur une photographie aérienne prise par la Royal Air Force le 7 mai 1921, avant les travaux de Pillet.¹⁶

Legrain, toutefois, fut bien à l'origine de la création du magasin SB où, dans la foulée de ses travaux de 1909-1910, il avait déjà transporté plusieurs blocs ; l'embryon du dépôt apparaît clairement sur la photo aérienne précitée. Les architraves naviformes, quant à elles, furent amenées au magasin SB par Pillet, du 4 au 6 janvier 1923. Une série de photographies conservées dans ses archives rend compte de l'opération¹⁷, et l'une d'entre elles a été publiée¹⁸, qui montre les préparatifs de déplacement de deux naviformes. La première est en train d'être tirée vers le sud, c'est le bloc SB12, reconnaissable à la cassure caractéristique que présente son « nez »¹⁹ ; l'autre, SB11, retournée, est encore sur cales (ses queues d'aronde apparaissent au bas du bloc, et son texte de soffite à sa face supérieure²⁰). L'architrave descendue par Legrain (SB5), surmontée de sa « feuille » en deux plaques de grès juxtaposées, est déjà arrivée au magasin SB, de même que SB4 rangée immédiatement à l'ouest de SB5.

¹³ Fig.77 après p.194 (la fig.76, elle, montre le déplacement du bloc SB12).

¹⁴ M. Pillet, « Rapport sur les travaux de Karnak (1922-1923) », *ASAE* 23 (1923), p.111.

¹⁵ Cf. M. Azim, G. Réveillac, *Legrain*, vol.I, p.171-172.

¹⁶ M. Pillet, *Thèbes, Karnak et Louqsor* (Paris : Laurens, 1928), fig.11 p.16 ; P. Barguet, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak* (Cairo: Imprimerie de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, 1962), pl.I.

¹⁷ Boîte B089, clichés n°08 à 14 ; les archives égyptologiques de Maurice Pillet sont désormais conservées à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée-Jean Pouilloux (MOM), CNRS, Université de Lyon 2, France. Les dates de l'opération sont portées sur les plaques photographiques elles-mêmes.

¹⁸ Cliché B089-10, fig.33 p.42 dans M. Pillet, *Thèbes, Karnak et Louqsor* : « *Karnak. Déplacement des linteaux de la Salle hypostyle* ».

¹⁹ Cassure visible sur la fig.76 de G. Legrain, *Louqsor sans les pharaons : légendes et chansons populaires de la Haute Égypte* (Paris : Vromant, 1914).

²⁰ Bloc illustré par la fig.77 du même ouvrage.

En conclusion, ni les textes qu'elles portent, ni les documents d'archives n'ont permis, jusqu'à présent, de trancher l'alternative quant à la position d'origine des architraves SB4 et SB12 ; seul l'argument épigraphique avancé par Vincent Rondot est, pour l'instant, susceptible de fournir un indice ²¹. Au-delà, le seul moyen, peut-être, d'acquérir une certitude relèverait de l'observation archéologique : il consisterait à comparer un relevé minutieux des pointes des deux monolithes au sol – qui prendrait en compte tous leurs détails significatifs, dimensions exactes, angles de taille, position des queues d'aronde, cassures, traces de plâtre de liaison ... -, et l'observation attentive des zones d'encastrement des pierres au sommet des colonnes comme de leurs anciennes surfaces d'appui ²², ce qui demanderait le montage sur place d'un échafaudage.

Des architraves récemment disparues

Si, au fil des siècles, la majeure partie des architraves de la salle hypostyle ont été malheureusement détruites, particulièrement dans la nef nord ²³, quelques documents d'archives montrent que certaines d'entre elles, jusqu'à une date relativement récente, étaient encore visibles.

Outre celle que Vincent Rondot étudie ci-après, on signalera :

- Un bloc abandonné jadis au sommet du montant nord de la porte du II^e pylône, illustré par une photographie de la fin du XIX^e siècle publiée par Mariette ²⁴ ; après l'intervention de Legrain sur le monument, en 1907 semble-t-il, ce bloc n'apparaît plus sur aucun document et n'a pu depuis être repéré sur le site ²⁵, ce qui fait donc craindre qu'il n'ait été détruit ²⁶.

- Un des deux blocs constituant l'une des grandes architraves est-ouest de l'allée centrale, côté sud, entre les deux premières grandes colonnes à compter du II^e pylône ²⁷, a vu sa chute s'arrêter contre le montant sud de la porte de ce monument ; il est visible sur une photographie de Francis Frith prise à la fin des années 1850 ²⁸, et avait auparavant été dessiné par Edward William Lane dans les années 1820 ²⁹ ; il fut détruit selon toute vraisemblance vers l'année 1860, n'apparaissant plus sur aucun cliché après cette période.

- De toutes les architraves qui joignaient les rangées extrêmes de colonnes aux murs latéraux de la salle hypostyle, au nord comme au sud, une seulement était encore en place en 1912 ³⁰, bien que les deux blocs qui la composaient se soient affaissés vers le sud à la suite de la

²¹ Cf. V. Rondot, *Les architraves*, p.110, SB4 côté (pl.52, J).

²² Il en existe des photographies dans les archives de M. Pillet, insuffisantes toutefois pour que le but recherché puisse être atteint.

²³ Voir l'état des connaissances résumé par les plans donnés dans V. Rondot, *Les architraves*, fig.2 p.5, et M. Azim, G. Réveillac, *Legrain*, vol.1, fig.9 p.135. V. Rondot, *Les architraves* p.6, indique que les pierres *in situ* ne représentent plus aujourd'hui que 43% du total initial, et seulement 13,5% dans la nef nord.

²⁴ *Voyage dans la Haute-Égypte* (Le Caire : Mourès, 1878, réédité chez Paris : Errance, 1999), pl.41 ; V. Rondot, J.-C. Golvin, « Restaurations antiques à l'entrée de la salle hypostyle ramesside du temple d'Amon-Rê à Karnak », *MDAIK* 45 (1989), p.249-259, fig.1 p.250 et Taf.29 (bloc B).

²⁵ V. Rondot, J.-C. Golvin, *MDAIK* 45 (1989), n.2 p.249.

²⁶ M. Azim, G. Réveillac, *Legrain*, vol.1, p.127-128.

²⁷ Colonnes n°1 et 2 de Legrain, n°7 et 8 de Nelson ; cf. V. Rondot, *Les architraves*, pl.I, deuxième texte de soffite, en 5, d.

²⁸ A. Grimm, *Ägypten, Die photographische Entdeckung im 19. Jahrhundert* (München : Edition Photographica, Laterna magica, 1980), p.66 ; J. Vercoutter, *L'Égypte à la chambre noire. Francis Frith, photographe de l'Égypte retrouvée* (Paris : Gallimard, 1992), p.31, 125-126.

²⁹ E.W. Lane, *Description of Egypt*, éd. J. Thompson (Cairo : American University in Cairo Press, 2000), fig.81 av. p.177.

³⁰ M. Azim, G. Réveillac, *Legrain*, vol.I, fig.9 p.135, architrave 59 sud, p.169-170, vol.II, cliché 4-3/152.

dégradation de leur mur porteur, comme on le constate sur la figure 2. Cette architrave fut descendue peu après par Legrain ; son bloc occidental pourrait être SB1³¹, alors que son compagnon oriental, lui, n'a pas été retrouvé.

(M.A.)

Une architrave perdue de la nef nord et son texte

C'est à Michel Azim que je dois la connaissance de la photographie d'archives qui me fournit la matière de cette note offerte à Bill. Tous deux furent, lorsque je me proposais de faire les relevés des textes des architraves de la Grande salle hypostyle du temple d'Amon-Rê à Karnak, les collègues irremplaçables que tout étudiant souhaiterait pouvoir rencontrer au moment où il fait ses premières armes sur le terrain. L'accueil confiant de Bill et ses conseils avisés ont été décisifs dans le succès de cette entreprise et c'est un plaisir que de pouvoir signer avec Michel cet article à sa mémoire³².

Les archives Lacau, conservées au Centre Vladimir Golénischeff, contiennent une photographie de G. Legrain datable du début de l'année 1899 et représentant des ouvriers au milieu du désordre des colonnes tombées dans la moitié nord de la grande salle hypostyle³³. La photographie est publiée³⁴ et, sur mes indications, M. Azim avait proposé comme position d'origine la volée entre les colonnes 53 et 62³⁵, côté ouest. Un réexamen plus approfondi des indices me fait penser aujourd'hui que sa position d'origine est beaucoup plus certainement la volée d'architrave entre les colonnes 54 et 63³⁶. L'intérêt de ce cliché est qu'il documente un bloc d'architrave qui a aujourd'hui disparu et qui fournit un fragment de texte inconnu de moi lorsque je travaillais à l'établissement du corpus. Publier un texte à partir d'une photographie d'archives est toujours une entreprise délicate, et celle-ci n'échappe pas à la règle. Il m'a cependant paru possible de prendre le risque à nouveau, comme j'avais déjà été amené à le faire pour plusieurs extraits des textes des architraves³⁷, dans la mesure où nous pouvons raisonnablement tenir pour acquis que des blocs aussi gros, lorsqu'ils sont introuvables, ont selon toute probabilité définitivement disparu.

Ainsi replacé selon les critères archéologiques fournis par la photographie, ce bloc permet de compléter l'établissement des textes N° 31, sup. et N° 31, inf.³⁸. Je donne en figures 4 et 5 le détail agrandi du bloc d'architrave visible sur la photographie et le fac-similé schématique des signes encore lisibles, sur lequel ne figurent que les informations qui me paraissent assurées. Même ainsi incomplet et imparfait, cet établissement du texte présente plusieurs intérêts pour notre connaissance du corpus des textes des architraves. Le premier tient dans le fait que ce fragment complète deux des textes décorant les architraves placées sur l'axe

³¹ V. Rondot, *Les architraves*, pl.53, L.

³² Pour une présentation générale des travaux de publication de la Grande salle hypostyle de Karnak, W. J. Murnane, P. J. Brand, J. Karkowski, R. Jaeschke, « The Karnak Hypostyle Hall Project : (1992-2002) », *ASAE* 78 (2004), p. 79-127.

³³ Archives Lacau A XX 12. Tous mes remerciements à Christiane Zivie-Coche et à Ivan Guermeur pour les facilités qui m'ont été faites lors de l'examen du tirage original.

³⁴ M. Azim, G. Réveillac, *Legrain*, photo 4-3/56, vol.II p. 57, et commentaire, vol.I p. 146-147.

³⁵ Ou 120 et 129 (numérotation Nelson).

³⁶ 121 et 130 de Nelson.

³⁷ Grâce à des clichés inédits ou publiés, V. Rondot, *Les architraves*, p. 187 sq. Les textes des architraves concernés sont : N° 1, sup. et inf. ; N° 2, Sud ; N° 19, Est ; N° 19, Ouest ; N° 22, Est ; N° 33, inf. ; N° 35, Ouest et Est ; N° 37, sup. et inf. ; N° 38, Ouest et Est ; N° 39, inf. ; N° 43, sup. ; NA28+NA29+NE20 côté, sup. et inf.

³⁸ *Ibid.*, Rondot, p. 18* et pl. 10.

secondaire nord-sud de la salle c'est-à-dire à une position remarquable dans le plan général des architraves. Le second est que le texte de la ligne supérieure (N° 31, sup.) contient une formule de dédicace que notre fragment vient compléter par un développement, alors que dans l'établissement antérieur, la lacune interrompait brutalement ce texte. Le troisième enfin tient à ce que ce fragment ajoute au vocabulaire des architraves deux mots et une expression jusqu'à présent non attestés dans notre corpus.

La fig. 3 ci-dessous donne le nouvel établissement des deux textes.

N° 31, sup. (Planche 10)

N° 31, inf. (Planche 10)

Fig. 3 : Nouvel établissement des textes des architraves N° 31, sup. et 31, inf. (d'après V. RONDOT, *Les architraves*, p. 18*).

La traduction de N° 31, sup. est désormais la suivante :

(Vive)

l'Horus : Taureau puissant, celui qui apparaît dans Thèbes celui qui fait vivre les Deux Terres.

Roi puissant,

Aux grands monuments dans le domaine de (son) père Amon-Rê,

[...] ? [...] ? pour lui.

Le roi de Haute et Basse-Égypte : Menmaître-l'élue-de-Rê.

Il a fait comme mémorial personnel pour (son) père Amon-Rê, roi des dieux, l'acte de faire pour lui un temple auguste et grand [...]

[...] il irradie et il s'en (du temple) réjouit. En récompense à [ce]la, [il donne ?] vie-et-pouvoir [...].

Psd est l'un des mots nouveaux dans le vocabulaire des architraves, à ajouter à *wbn*, déjà attesté par deux fois (N° 29, inf. et NE 40 côté, sup.), seul autre verbe qui décrive dans nos textes

le dieu investissant de sa lumière le nouveau temple construit³⁹. Il n'est pas exclu, alors, que le fragment NE40 (pl. 48, W) ait pu appartenir à notre texte, sur l'argument de son contenu, mais également parce qu'il appartient lui aussi à une ligne supérieure dont les hiéroglyphes ont été martelés systématiquement, selon la même technique que N°31 comme du bloc de notre photographie d'archives. Nous aurions dans ce cas un long développement tout entier consacré à la brillance du dieu dans le temple.



Fig. 4 : Photographie G. Legrain 1899. Archives Lacau A XX 12. Détail agrandi de l'architrave.

Les martelages rendent la suite du texte difficile à établir avec certitude. La forme qu'ils prennent autant que la présence du *r* au bas du cadrat invitent à restituer un *hr* dans le cadrat suivant⁴⁰ dans une phrase *htp hr.s* décrivant la joie du dieu pour le temple construit (*hwt-ntr wrt*), repris par le pronom suffixe *.s*. Le verbe jusqu'alors le plus largement attesté dans nos textes pour décrire cette joie divine est *h'i* (N° 1, inf., n. *b*), l'expression *htp hr* étant quant à elle réservée au roi, dans un total de seulement trois attestations il est vrai, dont deux épithètes royales⁴¹.

Ainsi « découpée », cependant, la phrase reprend par l'expression *r isw*, alors que l'on attendrait plutôt un nouveau verbe, avec pour sujet le dieu ou le pronom suffixe le désignant. Peut-on proposer, sans être trop conjectural, que le verbe prenne place plus loin, dans la lacune après le démonstratif *nn* dans une phrase qui serait *r isw n [n rdi.f] 'nh-w3s [... n s3 R^c cartouche]* ? Le mot *isw* est déjà employé deux fois dans nos textes (N° 9, sup., n. *j*) et c'est ici la

³⁹ Les deux autres verbes, en effet, *shd* et *thn*, sont réservés au roi qui fait resplendir le temple, Ipet-Sout, Thèbes ou les Deux-Terres ou dont l'éclat est étincelant à l'instar des dieux solaires (*ibid.*, *Les architraves*, Index I, p. 162 et 164), à l'exception toutefois d'une attestation de *shd* dans un texte qui dit du temple qu'il est « resplendissant comme le disque du soleil » (N° 1, sup.).

⁴⁰ Pour d'autres exemples de *hr* intégralement martelés et en ne débordant pas ou que très peu la silhouette du signe, pl. 3 (N° 4, sup.), pl. 4 (N° 6, sup.) et pl. 9 (N° 15, inf., trois fois). Le contour que j'ai donné aux martelages sur la fig. 3 n'est pas assuré.

⁴¹ V. Rondot, *Les architraves*, Index I, p. 161 et Index III, p. 172.

troisième attestation, dans une graphie nouvelle ⁴². Les autres termes utilisés sont *mtn* « récompense » et l'expression *hnm sw m* (N° 9, sup., n. e).

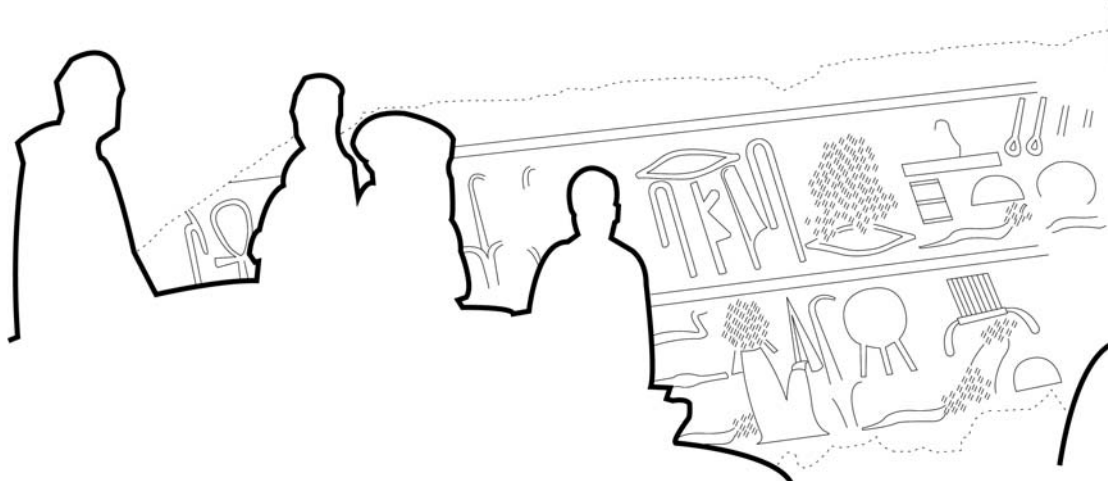


Fig. 5 : Fac-similé schématique du texte lisible sur la photographie d'archives Lacau A XX 12.

Les textes en place comme les fragments font apparaître que cette réjouissance divine pour la fondation royale, suivie des récompenses accordées au roi, est l'un des thèmes fondamentaux du corpus des textes des architraves. Ce sont les mots mêmes du dieu, rapportés par les discours divins placés symétriquement sur l'axe majeur, l'un adressé aux dieux de l'Égypte (N° 9, sup.), l'autre au roi (N° 10, sup.), qui le manifestent de la façon la plus directe et la plus étendue. Il semble bien que, dans les textes de la partie nord de la salle (ceux de Séthi I^{er}), cette réjouissance suivie d'une récompense divine aient été l'une des clauses les plus utilisées, ce que l'état fragmentaire des textes ne laisse plus voir aujourd'hui.

La traduction de N° 31, inf. est désormais la suivante :

Les Deux Maîtresses : Celui qui répète les naissances, celui dont le glaive est puissant, celui qui repousse les Neuf Arcs ;

L'Horus d'Or : Celui qui répète les couronnements, celui dont les arcs sont puissants dans tous les pays.

Roi

[qui fait un mé]morial dans le domaine d'Amon,

[détermi]né [à construi]re pour celui qui l'a mis au monde.

Le roi de Haute et Basse-Égypte : Men-[maât]rê-[l'él]u-de-Rê.

Prince parfait,

le bien-aimé,

fil aîné de Horakhty,

celui qui construit les temples [...]

[...] ses rayons.

C'est le roi lui-même [...]

⁴² Comparer, pour la salle hypostyle, avec *KRI I*, p.210, 13 (discours d'Amon au-dessus de la barque processionnelle).

Le mot *m3wt* et l'expression *nswt ds.f* sont tous deux nouveaux dans nos textes. Le contexte est beaucoup trop lacunaire pour qu'il soit utile ou possible d'établir plus avant ce passage. On remarquera cependant que les « rayons » dont il est question sont divins selon toute vraisemblance, agissant d'une façon ou d'une autre sur les temples construits par le roi et dont il est fait mention⁴³. L'expression « C'est le roi lui-même » conclut la série d'épithètes qui précède en décrivant le souverain « à l'œuvre » lorsqu'il s'agit de donner les instructions pour la construction du temple⁴⁴.

Voici donc les informations supplémentaires fournies par ces deux fragments de textes. Elles sont à la fois nouvelles, pour le vocabulaire, et attendues, pour la phraséologie. Il faut rappeler ici que selon mes calculs, nous ne connaissons qu'une partie très réduite des textes ayant décoré la partie nord de la salle (sculptés sous le règne de Séthi I^{er}) puisque j'avais pu estimer à 13,5 % le pourcentage des blocs en place ou rétablis à leur position d'origine⁴⁵. On retiendra ici surtout la place particulièrement importante donnée à la radiance divine, dans ces deux lignes de textes placées sur l'axe secondaire nord-sud de la salle.

(V. R.)

⁴³ A. Erman et H. Grapow, *Wörterbuch der ägyptischen Sprache*, II, *Die Belegstellen*, 4^e édition (Berlin : Akademie-Verlag, 1992) cite *Urk.* IV, p.424 et Abyd. Mar. I, 19b (= *KRI* I, p.161, 13). Je renvoie à nouveau à Chr. Desroches Noblecourt, Ch. Kuentz, *Le petit temple d'Abou Simbel I* (Le Caire : Centre de documentation et d'étude sur l'ancienne Égypte, 1968), p.142-145. J'avais remarqué que pour l'épithète *mrwty* « le bien-aimé », lorsque le roi est comparé à des divinités, ce sont les divinités solaires qui reviennent le plus souvent, V. Rondot, *Les architraves*, N° 31, inf., n. e.

⁴⁴ N° 4, sup., n. d avec le recours deux fois dans nos textes à l'expression équivalente in *hm.f* « C'est Sa Majesté qui... ». Comparer, pour la salle hypostyle, avec *KRI* I, 207, 5-6 (fête d'Opet).

⁴⁵ V. Rondot, *Les architraves*, p. 5 sq. et fig. 2.